

**Avis pré-budgétaire**

**Dans le cadre des consultations 2023-2024 du ministère des Finances**

[**www.engagezvousaca.org**](http://www.engagezvousaca.org)

[**@engagezvousaca**](https://www.facebook.com/engagezvousaca)

**Revendication # 1**

**Augmenter le financement à la mission des organismes d’ACA et indexer les subventions**

Il existe 4000 organismes d’action communautaire autonome au Québec. Créés et administrés par et pour les gens de la communauté, ils offrent une alternative autonome aux services publics et travaillent à une transformation sociale en profondeur, que ce soit par l’amélioration des conditions de vie, la défense des droits humains, l’éducation populaire ou l’expression de la citoyenneté.

En dépit de récents investissements, les organismes sont toujours confrontés à un important sous-financement qui engendrent des conditions de travail insuffisantes et inadéquates pour faire face à la rareté du personnel et à la crise de l’inflation. L’épuisement est généralisé et les risques de fermetures et de ruptures d’activités sont quotidiens.

La presque totalité des programmes de financement à la mission globale des organismes communautaires ne prévoit aucune indexation annuelle des subventions malgré l’impact considérable de l'augmentation extraordinaire du coût de la vie sur les organismes, tant pour les questions salariales, le matériel et les denrées qu’ils partagent.

Sans l’indexation des subventions aux coûts de fonctionnement, les organismes sont condamnés à s’appauvrir, ce qui compromet les conditions de vie des travailleuses·eurs, ainsi que la réalisation de la mission des organismes.

**Nos demandes :**

* Augmenter de 255,6 M$ le financement à la mission globale, et ce, dès le budget 2023-2024.
* Indexer annuellement les subventions selon les coûts de fonctionnement pour tous les programmes de financement.
* Favoriser le respect de l’autonomie des organismes, notamment en rendant prescriptive la Politique de reconnaissance de l’action communautaire, par exemple par une loi.

| **Plus de la moitié des besoins restent à combler**  **pour permettre aux organismes de se sortir la tête de l’eau.**  À l’automne 2019, le manque à gagner en financement à la mission pour les 4000 organismes d’action communautaire autonome se chiffrait à 460 M$.  Depuis, au terme des trois derniers budgets provinciaux, 204,4 M$ supplémentaires ont été accordés en financement à la mission, soit 44,43% du montant revendiqué.  Dans le cadre du dépôt du Plan d’action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) au printemps 2022, le rehaussement prévu en financement à la mission pour l’année 2023-2024 est de seulement 24,4 M$.  Pour répondre à l’ensemble des besoins du mouvement de l’ACA, tels qu’ils ont été estimés en 2019, le gouvernement doit rehausser de 255,6 M$ le financement à la mission accordé aux organismes. |
| --- |

**Revendication # 2**

**Réinvestir massivement dans les services publics et les programmes sociaux**

Les services publics et les programmes sociaux sont indispensables pour le respect des droits humains et sont essentiels pour assurer à toutes et tous un niveau de vie décent.

En tant qu’organisme d’action communautaire autonome, nous constatons jour après jour la dégradation des services publics et des programmes sociaux. Ceux-ci sont à ce point affaiblis qu’ils ne parviennent pas à garantir à tou·te·s des conditions de vie décentes.

Conséquence : avec l’accroissement des inégalités, les besoins de base de la population augmentent, ce qui cause beaucoup de pression sur les organismes communautaires et leurs activités. Nous sommes ainsi de plus en plus amenés à agir dans l’urgence et à nous éloigner de notre mission de transformation sociale.

Or, les organismes d’ACA n’ont pas comme fonction de pallier les insuffisances du système public!

L’État québécois a les moyens de renforcer les services publics et les programmes sociaux, mais il doit faire le choix politique d’utiliser la richesse collective à cette fin. En particulier dans un contexte post- pandémique, de crise du logement et de crise de l’inflation, le gouvernement doit s’assurer de garantir la gratuité, l’universalité, la qualité et l’accessibilité des services publics à tous et à toutes.

Que ce soit sous prétexte « d’assurer plus de performance », de « désengorger le système » ou de « réduire le déficit des finances publics », nous nous opposons à toute forme de privatisation, de tarification et de coupures budgétaires. Renforcer le filet social doit passer par une plus grande redistribution de la richesse et la bonification des services publics et des programmes sociaux est incontournable pour y parvenir.

**Nos demandes :**

* Garantir l’accès à des services publics universels et de qualité, sans discrimination :
  + Lutter contre l’austérité budgétaire, le recours à la tarification et à la privatisation des services publics.
  + Élargir la couverture publique des soins de santé et bonifier l’offre de services sociaux à la population.
  + Assurer des conditions de travail décentes pour les travailleuses et travailleurs du réseau public.
* Bonifier les mesures de protection et de solidarité sociale et élargir leur accessibilité :
  + Garantir des conditions de vie décentes afin de permettre à toutes et tous de répondre à leurs besoins de base et de vivre dans la dignité.
  + Que le prochain gouvernement se base notamment sur les situations particulières des populations à l’intersection de plusieurs formes d’oppression et déjà marginalisées afin d’établir ces bonifications.

**Revendication # 3**

**Instaurer des mesures fiscales progressives mettant à contribution les ménages et les entreprises les plus riches**

L’État québécois a les moyens de renforcer notre filet social, mais il doit faire le choix politique d’utiliser la richesse collective à cette fin.

Depuis les années 1980, nos acquis sociaux s’érodent et notre filet social a été progressivement démantelé. Parallèlement, les gouvernements ont multiplié les baisses d’impôt et les cadeaux fiscaux. En privilégiant les mesures qui favorisent en premier lieu les plus riches et les entreprises tout en maintenant un régime fiscal qui valorise l’évitement fiscal et qui ferme les yeux sur l’évasion fiscale, l’État a détourné des milliards de dollars des finances publiques. En faisant ce choix, il s’est privé des ressources qui lui auraient pourtant permis de préserver et de renforcer notre filet social pour mieux lutter contre les inégalités et les crises que nous vivons actuellement, dont les pandémies mondiales et la crise climatique.

La [**Coalition Main rouge** propose 20 mesures](http://dollars) qui permettent d’aller récupérer une partie de l’argent collectif qui nous échappe actuellement, que ce soit en modifiant certaines mesures fiscales ou en coupant certaines dépenses. Ces 20 mesures totalisent un potentiel d’économies ou de rentrées d’argent de plus de 14 milliards de dollars annuellement.

**Nos demandes :**

* Instaurer les solutions fiscales proposées par la coalition Main rouge, notamment :
  + Imposer le patrimoine du 1 % les plus riches = 4 G$
  + Rétablir un système à 9 paliers d’imposition = 2,5 G$
  + Rétablir la taxe sur le capital des institutions financières = 862 M$
  + Lutter contre l’évasion fiscale et l’évitement fiscal = 686 M$
  + Adopter un régime entièrement public d’assurance médicaments

**Plus de 400 organismes communautaires ont interpellé le ministre des finances**



Dans l’objectif d’envoyer un message fort au gouvernement, dans le cadre des consultations pré-budgétaires 2023-2024, près de 300 organismes ont répondu à l’appel de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* en envoyant un « Décret communautaire » au ministre des finances.



| ***Engagez-vous pour le communautaire est une grande campagne nationale de mobilisation qui, depuis 2016, unit les différents secteurs de l’action communautaire autonome de partout au Québec. Elle vise une société plus juste où les droits humains sont pleinement respectés.***    ***Elle réclame au gouvernement qu’il soutienne adéquatement l’action communautaire autonome (ACA) par l’augmentation de son financement et le respect de son autonomie, tout en réalisant la justice sociale, notamment en réinvestissant massivement dans les services publics et les programmes sociaux.*** |
| --- |